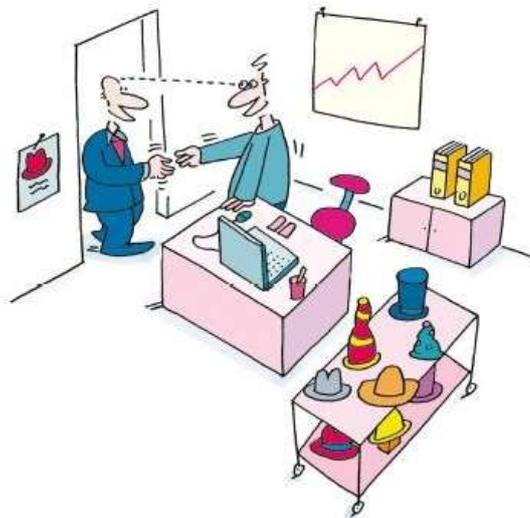


Bienvenue à l'AFCI-JU

Association pour la Formation Commerciale Initiale du Canton du JUra



1

Bienvenue à l'AFCI-JU

Association pour la Formation Commerciale Initiale du Canton du JUra

CI 1

Cours interentreprises 1

de la Branche professionnelle

Services et Administration

S&A

2

Bienvenue à l'AFCI-JU

Association pour la Formation Commerciale Initiale du Canton du JUra

Branche professionnelle

Services et Administration

S&A

dont l'organe faîtière est la

CIFC-CH

3

Organisation du CI 1

✓ Durée : 2 leçons

Programme :

1^{re} journée : Présentation générale de la formation

Dossier de formation et des prestations (DFP)

- Compétences
- Procédure de qualification

Présentation du Site internet www.afci-ju.ch



4

Organisation du CI 1

S&A

Programme - suite :

- 2^e journée : Initiation au concept d'apprentissage autonome
 (Konvink) – suite
 *Utilisation de Konvink (UA, E-test, Mandat pratique, Contrôle de compétences,
 Grille de compétences)*
 Présentation de l'UA 1
 Grille de compétences
 Réflexion
 Explication du Mandat pratique 1
- Planification de la formation
- Consolidation de l'appris
- Conclusion



5

Attentes vis-à-vis des personnes en formation

S&A



+ d'autonomie

une qualité à acquérir par l'entraînement à appliquer des processus de travail – en Ecole et en Entreprise.

+ de faculté d'adaptation

par l'acquisition de méthodes d'apprentissage et de comportements exercés au changement, à l'évolution exigée tout au long d'une carrière, de l'apprentissage au perfectionnement.

+ de responsabilité

un sens qui doit s'exercer par la prise en charge de sa formation, du suivi de son déroulement. Mais également par les responsabilités graduelles que l'on se voit confier, à chaque étape, chaque jour !

6

Les acteurs de la formation et leur rôle principal

SEFRI – Secrétariat d'Etat pour la Formation, la Recherche et l'Innovation

- ✓ promulgue et adapte régulièrement les règlements de formation et d'examens;
- ✓ contribue financièrement par des subventions à l'organisation des cours interentreprises.

Entreprise formatrice

- ✓ intègre la personne en formation dans les tâches et les processus de travail de l'entreprise et permet l'acquisition des savoir-faire et des savoir-être;
- ✓ évalue régulièrement les prestations de la personne en formation.

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire - SFO

- ✓ assure le soutien au formateur en entreprise par une formation adéquate;
- ✓ gère les résultats de l'évaluation régulière obtenue en Entreprise par la personne en formation.

PERSONNE EN FORMATION

prend sa formation en charge

Ecole professionnelle

- ✓ apporte les connaissances théoriques, fournit les méthodes, les techniques et instruments nécessaires au développement de la personne en formation ;
- ✓ évalue régulièrement les prestations de la personne en formation

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base – CIFIC / AFCl-JU

- ✓ organisée et structurée à l'échelon cantonal ;
- ✓ remplit la mission dévolue aux associations professionnelles pour les branches d'activités non représentées par une association professionnelle faitière.

Associations professionnelles

- ✓ définissent les champs d'apprentissage professionnels de la branche;
- ✓ fixent les objectifs évaluateurs du Dossier de Formation et des Prestations ;
- ✓ organisent les cours interentreprises et en fixent le programme.

7

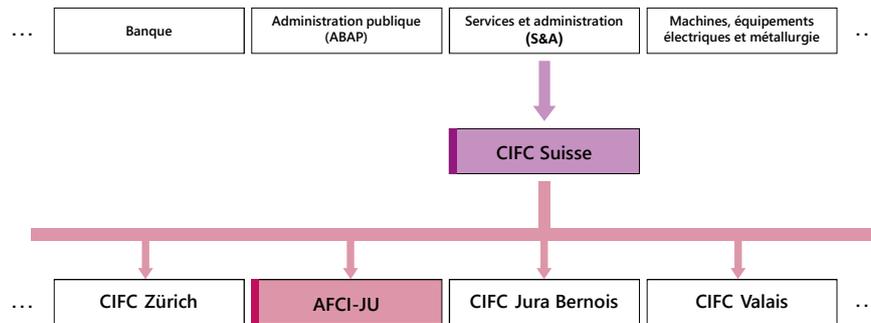
Présentation de la CIFIC-CH

- ⇒ La CIFIC (C^{ommunauté d'}Intérêts pour la F^{ormation C}ommerciale de base) est responsable de la branche de formation et d'examen "Services et administration" (S&A) du certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé-e-s de commerce.
- ⇒ La CIFIC remplit la mission dévolue aux associations professionnelles pour les branches d'activités non représentées par une association professionnelle faitière.

8

Présentation de la CIFIC-CH

Il existe 21 Branches professionnelles dans la formation d'employé-e-s de commerce :



⇒ Les CIFIC cantonales exercent leurs activités conformément aux règlements et directives de la CIFIC Suisse. Elles garantissent la mise en œuvre des cours interentreprises qui répond aux besoins des entreprises et sont responsables de la partie entreprise de la procédure de qualification.

9

Cours interentreprises (CI) de l'AFCI-JU

- ⇒ Obligatoires pour toutes les personnes en formation
- ⇒ 6 CI durant toute la formation
- ⇒ Durée de 1 jours par CI, pouvant éventuellement être répartis en demi-journées, pris en charge par les entreprises formatrices

10

Organisation de la formation d'employé-e de commerce

S&A

Domaine de formation	Ecole		Entreprise		Procédure de qualification	
2 situations de travail et d'apprentissage			STA	STA	Note d'examen	Moyenne des 4 notes 50 %
2 contrôles de compétences CC-CI		CC-CI 1		CC-CI 2	Note d'examen	
6 journées de CI	CI		CI	CI		
Pratique professionnelle - Examen écrit				90'	Note d'examen	25%
Pratique professionnelle - Examen oral				30'	Note d'examen	25%